



Trémonzey, le 21 septembre 2011

NOTE D'INFORMATIONS Septembre 2011

SICOTRAL

Les points d'apport volontaire : le système de tri local fonctionne depuis 8 mois. Cette contrainte permet le recyclage de produits valorisables qui, très souvent terminaient leur vie à l'enfouissement.

Pour ce faire, notre commune est équipée de 4 bacs placés derrière la Mairie.

Globalement, cela fonctionne bien, le rythme de la récupération est acquis désormais. Le site reste propre. Pour encourager cette propreté, les employés communaux ont réalisé une plate forme en béton, ce qui facilitera les dépôts et le nettoyage.

Contrairement à d'autres communes, notre village ne subit pas de dépôts sauvages. Je tiens à rappeler que tout dépôt sauvage est un délit qui coûte 300 € d'amende au contrevenant.

Ramassage bi-annuel des encombrants le 3 octobre.

Déposer vos objets à partir de 8 heures en bordure de trottoir

Règlement de la déchetterie

Ce règlement de 6 pages est consultable sur demande en Mairie et sur les panneaux du péristyle.

En voici les principaux points essentiels

- ◆ **Horaires et conditions d'accès** : Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars. Tous les jours de la semaine sauf les mercredis de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- ◆ **Horaires d'été** du 1er avril au 30 septembre Tous les jours de la semaine sauf les mercredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Déchets interdits : les déchets non valorisables qui rentrent dans les bacs à ordures individuels, les déchets industriels et médicaux, les cadavres d'animaux, les armes et munitions, les matières dangereuses (amiante, produits radioactifs), les pneumatiques.

Déchets acceptés à déposer dans les contenants adaptés.

Les recyclables secs : (bacs également disponibles à la commune) verre, papiers et cartonnets, flacons plastiques et boîtes métalliques.

Déchets courants : encombrants ménagers et produits de chantier, gros cartons pliés, déchets verts, métaux, bois, gravats, huiles diverses, batteries et piles, vêtements.

Déchets ménagers spéciaux : produits phytosanitaires, solvants et peintures, acides et bases, radiographies.

Obligations des usagers: pré-trier les déchets apportés, respecter les consignes du gérant de la déchetterie, déposer dans les bennes ad hoc, ne pas descendre dans les bennes pour récupérer des matériaux, respecter la propreté du site après dépôt.

Nouveaux habitants

Madame Marie Claire et Monsieur Jacques Gerlowski 1 Chemin ds Champs Jobards

Mathéo Chevallier 12 Place du Centre

Madame et Monsieur Thibault Courrouyan 4 Route de Fontenoy

Monsieur James Bromilley Place du Centre

Monsieur Laurent Menny 7 Chemin du Petit Mont

Timéo Maniquet 3 Chemin des Champs Jobards

Noann Le Lay Chemin du Bois de Chêne

Sylvie Cottin et Stéphane La Saboterie

Mairie ouverte le lundi 9 à 11 h

Mardi de 8 à 10 h Mercredi de 9 h 30 à 11 h Jeudi de 10 à 11 h Vendredi 9 à 11 h 00



Trémonzey, le 21 septembre 2011

Maisons vendues

*Maison Peureux Josette 7 Chemin du Petit Mont à Laurent Menny
Maison Lefèvre André 4 Route de Fontenoy à famille Courrouyan*

Maisons à vendre

*Gury Route de Fontenoy
Schmitt André Route de Fontenoy
Luc Rue de la 2ème Jus*

Dossier Presbytère

Le marché est finalisé.

Ce superbe bâtiment de notre patrimoine collectif nécessitait une réhabilitation ou une cession à un privé. Le Conseil Municipal a opté pour la poursuite de la remise en état de son patrimoine immobilier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion démographique (maintien de la population), économique (valorisation du bâti et utilisation des services) et esthétique.

Rappelons que la commune possède actuellement 6 logements qui seront à court terme intégralement payés.

3 logements supplémentaires compléteront notre parc immobilier qui, à terme dégageront des ressources quasiment équivalentes aux ressources de notre patrimoine forestier.

La période de travaux devrait durer 8 à 9 mois à partir d'octobre.

Pour éviter des désagréments au voisinage, la circulation des véhicules se fera par le côté cimetière. L'accès côté route du Haut du Mont sera coupée pour la durée des travaux.

Au terme des travaux, la circulation sera réglementée pour accéder aux logements et les voies d'accès remises à neuf.

VOIRIE

Le marché voirie 2011 est attribué à la Société SRE

Travaux prévus : la route des Trémeurs, Côte du Haut du Mont

TNT

Plusieurs foyers ont des problèmes de réception de la TNT. Le Conseil Général, compétent en la matière a été informé et devrait logiquement intervenir.

Les points lumineux

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion pour optimiser notre éclairage public. Le SMDEV, le syndicat d'électrification, compétent en la matière nous apporte son aide technique. Hormis la Place du village, il s'avère que les ampoules et les coffrets de commandes nécessitent un remplacement afin de pouvoir moduler l'éclairage en durée et intensité.

Sur le plan de l'implantation des points lumineux, l'existant a été établi sur les principes suivants : 1 point lumineux tous les deux supports. Eclairage supplémentaire sur les carrefours et les endroits dangereux (Etangs)

Mairie ouverte le lundi 9 à 11 h

Mardi de 8 à 10 h Mercredi de 9 h 30 à 11 h Jeudi de 10 à 11 h Vendredi 9 à 11 h 00



Trémonzey, le 21 septembre 2011

AS Trémonzey

En sommeil depuis quelques temps, L'AS Trémonzey est réactivée en ce début de rentrée scolaire. Philippe Chevallier qui a beaucoup donné pour cette association cède la Présidence à Coralie Pelletier, Trésorière : Françoise Vauthier. Contacter l'une ou l'autre pour inscrire vos enfants.

Rentrée scolaire : *Pour aider les familles, l'opération tickets de cantine est reconduite cette année scolaire. Les tickets seront disponibles en Mairie à compter du 1er octobre: 5 tickets par enfant pour le 1er trimestre.*

PLU :

La réécriture de notre POS actuel touche à sa fin. Compte tenu des réglementations multiples, une nouvelle mouture constituera le PLU futur de notre commune.

Prochaine étape de ce dossier :

le 4 octobre 2011 à 15 heures : Réunion plénière (PPA Personnes Publiques Associées) avec tous les services concernés pour obtenir leur aval.

Le 4 octobre 2011 à 18 h : Séance publique pour présenter la philosophie du projet aux personnes intéressées.

Enquête publique en fin d'année pour que chacun puisse prendre connaissance du projet et éventuellement émette des remarques.

Nettoiements 2011-2012 *Notre agent ONF étudie les possibilités de lots pour l'année à venir. On pourrait s'orienter vers des travaux de nettoiements de lisière et bordures de chemins forestiers. Une préinscription est ouverte en Mairie jusqu'au 15 octobre.*

Bibliothèque communale

Notre bibliothèque communale connaît une fréquentation très satisfaisante. En ce début d'année scolaire, son fonctionnement retrouve son rythme habituel : ouverture le mercredi de 11 h à 12 h, le vendredi de 16 h 30 à 18 h30 et les premiers samedis de chaque mois de 11 h à 12 h.

De nouveaux ouvrages financés par la Commune ou prêtés par la Bibliothèque Départementale vous attendent.

Une animation autour du livre est prévue prochainement.

Le Maire, Rémi RITTER